



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE ROUSSILLON

Vols dans les véhicules

CANDIAC, le 28 juin 2017 – En cette saison estivale, nous désirons solliciter la collaboration de la population afin de sensibiliser les citoyens concernant les vols dans les véhicules.

La majorité des vols dans les véhicules pourraient être éliminés si les conducteurs adoptaient des comportements sécuritaires. De ce fait, nous invitons la population à prendre les précautions suivantes pour assurer la sécurité de leurs biens :

- Verrouillez les portières et fermez les fenêtres de votre véhicule en tout temps.
- Ne laissez aucun objet de valeur à la vue des passants.
- Apportez avec vous votre GPS ainsi que son support.
- Apportez avec vous vos appareils mobiles et électroniques (iPhone, iPad, etc.)

De plus, nous avons constaté que les pièces d'identité étaient fréquemment volées. Afin d'éviter d'être la victime d'un autre délit (fraude, vol d'identité, vol d'argent, etc.), nous vous conseillons fortement de ne JAMAIS laisser votre portefeuille dans votre véhicule.

En plus des patrouilles quotidiennes, les agents patrouilleurs, l'escouade vélo, les policiers affectés au Projet Park ainsi que les agents aux relations communautaires vérifient quotidiennement plusieurs véhicules stationnés en bordure des rues et dans les stationnements publics. Nous vérifions si les mesures de précaution ont été respectées et laissons un dépliant de prévention sur le véhicule afin de sensibiliser le propriétaire. De plus, selon le Code de la sécurité routière, « nul ne peut laisser sans surveillance un véhicule routier dont il a la garde sans avoir préalablement enlevé la clef de contact et verrouillé les portières ». Tout contrevenant s'expose à une amende de 30\$, plus les frais.

Enfin, n'hésitez pas à signaler aux policiers la présence d'individus suspects rôdant autour d'un véhicule sans raison apparente en composant le 911. La vigilance et la coopération des citoyens sont nécessaires pour une sécurité optimale.

-30-

Section relations médiatiques
(514) 918-4483

Communiqué: 2017-038

Page 1